



WEBMARKETING  
COMMUNITY MANAGEMENT

# CGV

**Formation :** Maîtrise Instagram pour ton business

**Organisme :** Aiò Webmarketing & Community Management

**Formatrice :** Meschini Tess

Date de mise à jour : [21/05/2025)

### **Article 1 : Désignation**

Aiò Webmarketing et Community Management est un organisme de formation dont le siège social est situé à Lieu-dit Mezzana, 20290 Lucciana. Numéro de déclaration d'activité : 94202143120 auprès du préfet de région.

### **Article 2 : Objet et champ d'application**

Les présentes CGV définissent les conditions applicables aux formations proposées par Aiò Webmarketing et Community Management. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

### **Article 3 : Convention**

Toute inscription nécessite une convention signée par le participant et l'organisme de formation.

### **Article 4 : Convocation et attestation de présence**

Une convocation précisant le lieu et l'horaire de la formation est envoyée avant le début de la session. Une attestation de présence sera fournie après la formation.

### **Article 5 : Prix et modalités de paiement**

Les prix sont indiqués en euros TTC. Le paiement s'effectue avant exécution de la prestation par virement bancaire ou paiement en ligne. Un échelonnement du paiement peut être accordé.

### **Article 6 : Prise en charge financière**

Si le participant bénéficie d'un financement OPCO, il doit fournir une attestation de prise en charge avant le début de la formation.

### **Article 7 : Conditions de report et d'annulation**

- Annulation par le participant :
  - Jusqu'à 7 jours avant : remboursement intégral.
  - Entre 7 et 4 jours avant : facturation de 50 % du montant total.
  - Moins de 4 jours avant ou absence : facturation de 100 % du montant total.
- Annulation par l'organisme :
  - L'organisme se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation faute de participants.

### **Article 8 : Programme des formations**

Les contenus de formation peuvent être ajustés en fonction des évolutions du secteur.

### **Article 9 : Responsabilité**

Le participant est tenu de respecter les règles de sécurité et de discipline indiquées dans le règlement intérieur.

### **Article 10 : Propriété intellectuelle**

Les supports pédagogiques restent la propriété exclusive de l'organisme de formation et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

### **Article 11 : Confidentialité et protection des données**

Les informations personnelles collectées sont traitées conformément au RGPD.

### **Article 12 : Litiges et médiation**

En cas de litige, une résolution amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux compétents.

### **Article 13 : Loi applicable**

Les présentes CGV sont encadrées par la loi française.